Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201248-20251218-2025_12_04_B-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LESCOUËT-GOUAREC

2025 – 12 - 04

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025

Date de convocation : 11/12/2025
Nombre de Conseillers : 10
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mil vingt-cinq,
le dix huit décembre à 18h,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Maire.

Etaient présents : Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Willy BIGOT, Geneviève PINTO, Marie-José NOZAHIC Steven FLAMEN, Anne-Laure LE GUILLOU, Edward POUILLET, Michel EDY

Absent(e)s excusé(e): Anthony KEREVEUR, Victoire LANI
Secrétaire de séance : Geneviève PINTO

2025-12-04 –Décision modificative au budget communal

Madame la Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires afin de permettre des régularisations d'écritures comptables ainsi que le mandatement de dépenses non-prévues au budget :

- Crédits budgétaires au 041 (231/041 DI et 238/041 RI) pour la somme de 7 937.28 € pour la récupération et la régularisation comptable des avances versées au cours de l'année

- Régulariser l'imputation du mandat 393 : achat de part – abattoir de ROSTRENEN – le compte 65568/DF (autres contributions) n'est pas celui qui convient, la dépense est à mettre en section d'investissement au 266/26/DI (autres formes de participations)

- Amortissement des subventions versées par la commune en 2024 (subvention pour l'installation d'une poche incendie et participation au financement d'un nouveau centre de secours) . des crédits ont été prévus mais il manque 608.08€ au chapitre 042 et 040 . (DF et RI) . Comme il n'y a pas eu de crédits de prévus au chapitre 021 et 023 il est nécessaire de diminuer un compte de dépenses de fonctionnement et un compte de recettes d'investissements pour équilibrer le budget (pour 608.08€).

- Les crédits prévus au chapitre 012-charges de personnel sont insuffisants pour un montant de 700€. Cela provient principalement du compte 6450 ou sont imputées les assurances statutaires (contrat groupe du CDG22)

- L'achat de la maison THOMAS a été réalisé récemment et le notaire a transmis l'acte et les frais correspondants pour un total de 44 205.25€ (l'emprunt est également à inscrire au budget en recettes d'investissement pour 40 000 €). Afin d'équilibre le budget les sommes sont à budgétiser à hauteur de 44 100€.

Il convient donc de prendre une décision modificative.

Madame la Maire propose au conseil municipal de réaliser les écritures comme suit :

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201248-20251218-2025_12_04_B-DE

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
Chapitre 042	**Opérations d'ordre de transfert entre sections**	Montant
Compte 681	Dot.aux amort., dépréciations et aux provisions	+ 608.08 €
Chapitre 011	**Charges à caractère général**	Montant
Compte 6068	Fournitures non-stockées-autres matières et fournitures	- 608.08 €
Chapitre 012	**Charges de personnel et frais assimilés**	Montant
Compte 6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	+ 700 €
RECETTES		
Chapitre 70	**Produits des services, du domaine et ventes diverses**	Montant
Compte 70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	+ 700 €

INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
Chapitre 041	**Opérations patrimoniales**	Montant
Compte 231-DM2	Immobilisations corporelles en cours	+ 7 937.28 €
Chapitre 26	**Participations et créances rattachées à des participations**	Montant
Compte 266-DM3	Autres formes de participations	+ 1 000 €
Chapitre 21	**Immobilisations corporelles**	Montant
Compte 2132	Constructions bâtiments privés – achat maison THOMAS	+ 44 100 €
Compte 231-DM3	Immobilisations corporelles en cours	-1000 €
RECETTES		
Chapitre 041	**Opérations patrimoniales**	Montant
Compte 238 -DM2	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	+ 7 937.28 €
Chapitre 040	**Opérations d'ordre de transfert entre sections**	Montant
Compte 28041482	Amort.subv.autres com.-Bâtiments et installations	+ 108.08 €
Compte 280421	Amort.subv.pers.droit privé-biens mobiliers, matériels, études	+ 500 €
Chapitre 13	**Subventions d'investissement**	Montant
Compte 1321	Etat et établissements nationaux	- 608.08 €
Chapitre 16	**Emprunts et dettes assimilés**	- Montant
Compte 1641	Emprunts en Euros	+ 44 100 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité:
AUTORISENT Madame la Maire à modifier ces écritures et à prendre la décision modificative au budget principal 2025 telle que présentée.

La Maire,

Marie-Claude LE TANNO GUEGAN

MAIRIE DE LESCOUËT-GOUAREC
Côtes d'Armor

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans susdits

Extrait certifié conforme au registre
Certifié exécutoire compte tenu de l'envoi en Préfecture le 19/12/2025
De la publication le 19/12/2025